

A La Roche-sur-Yon, les Atsem sont en colère

Depuis le retour de la semaine à quatre jours dans les écoles, les ATSEM de La Roche-sur-Yon ont de nouvelles prérogatives. Mais elles n'ont pas vu d'évolution dans leur statut.

Publié le 8 Oct 19 à 9:15



Les Atsem de La Roche-sur-Yon souhaitent une revalorisation de leur salaire. (©Le Journal de Pays yonnais)

Les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de La Roche-sur-Yon sont en colère.

Après le retour de la **semaine à quatre jours** dans les écoles, la municipalité avait choisi de mettre en place « **Les p'tits mercredis** », afin de proposer des activités éducatives pour les enfants de maternelle les mercredis matin.

Une valorisation salariale attendue

Désormais, les Atsem des 15 écoles yonnaises encadrent ces activités chaque mercredi matin, où un temps d'animation est mis en place auprès des enfants.

Une nouvelle fonction éducative qu'elles acceptent, « **mais il n'y a pas de reconnaissance financière** », explique Benoit Jamonneau, représentant de la CGT, qui soutient les Atsem de La Roche-sur-Yon.

« **On a quand même la responsabilité des enfants de 8 h 30 à 12 h 30. L'évolution de notre travail n'est pas prise en compte** », expliquent-elles. La cinquantaine d'Atsem de la commune souhaite un échange avec la commune pour obtenir une reconnaissance statutaire et financière.

En réponse à cette colère exprimée par les Atsem des écoles de La Roche-sur-Yon, la municipalité estime qu'elles sont « **déjà dans des conditions de travail optimales, avec une Atsem par classe** », indique Jacques Besseau, adjoint en charge de l'éducation. « **Aujourd'hui, 75 % des Atsem de la ville sont déjà au dernier grade** », explique-t-il.

Par : Pierre-Alexandre Aubry |

+ Le Journal du Pays Yonnais

+ Société